

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale SO

Par courrier

Direction Commerciale Régionale SO
TSA 70102
33070 BORDEAUX CEDEX

Par internet

e-mail : edfentreprises-sud@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h

09 70 82 15 88 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

Dépannage électricité Enedis :

0 811 882 200

Service 0,05 €/appel
+ prix appel

FLX25300262502320-07RSD002

SARL LES PALUNETTES
1032 ROUTE DES PALUNETTES
MONSIEUR GONTIER
13870 ROGNONAS

Facture du 10/09/2022

n° 10156715141



Electricité

Montant Hors TVA	382,09 €
Montant TVA (payée sur les débits)	76,42 €

Facture TTC

458,51 €

Montant total à payer (TTC)

458,51 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 10,00 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 10/10/2022 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Pour toujours mieux répondre à vos besoins, nos coordonnées évoluent : nouvelle adresse e-mail, nouveau numéro de téléphone (service gratuit + prix d'un appel) et nouvelle adresse postale. Retrouvez les au recto de cette facture.

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : **7111072194**
Compte commercial : 1-7BOFDMB

Votre contrat

Offre électricité : Contrat Garanti +

Nom du client

SARL LES PALUNETTES

Lieu de consommation

Référence acheminement : 30002580997426
1032 ROUTE DES PALUNETTES
13870 ROGNONAS

Paiement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de **458,51 €**
à partir du : **26/09/2022**

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 00411132700 XX



SARL LES PALUNETTES

Document à conserver 10 ans

Détail de votre facture du 10/09/2022 n° 10156715141

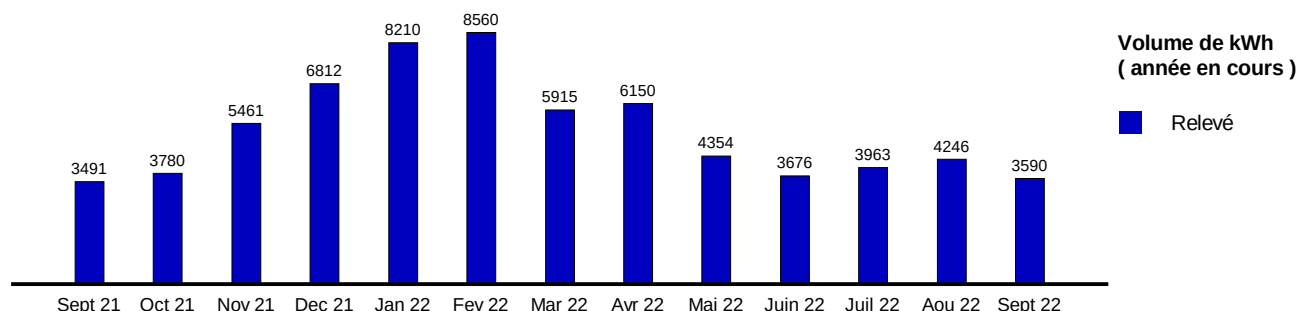
Données contrat

Contrat Garanti +
Réf. de votre contrat 1-7C1NXSZ
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 01/12/2018
Venant à échéance le 30/11/2022

Données Point de Livraison

1032 ROUTE DES PALUNETTES 13870 ROGNONAS
Réf Acheminement Electricité : 30002580997426

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité			162,75 €	HT
Abonnement électricité (HT)	Période	Prix unitaire HT	32,50 €	Taux de TVA
Abonnement	du 01/09/2022 au 30/09/2022	32,50 €/mois	32,50 €	20,00 %
Consommation (HT)	Période	Conso 3 590 kWh	Prix unitaire HT	130,25 €
Electricité Heures Pleines Eté	du 09/08/2022 au 08/09/2022	2 821 kWh	3,978 c€/kWh	112,22 €
Electricité Heures Creuses Eté	du 09/08/2022 au 08/09/2022	769 kWh	2,344 c€/kWh	18,03 €

Utilisation du réseau de distribution et prestations techniques (identique pour l'ensemble des fournisseurs)			185,87 €	HT
		Quantité	Prix unitaire HT	Taux de TVA
Composante de gestion - Reprise	du 09/08/2022 au 07/09/2022			-15,48 €
Composante de gestion - Echu	du 09/08/2022 au 08/09/2022	31.000 c.j	51.58 c€/c.j	15,99 €
Composante de gestion - Echoir	du 09/09/2022 au 08/10/2022	30.000 c.j	51.58 c€/c.j	15,48 €
Composante de comptage - Reprise	du 09/08/2022 au 07/09/2022			-19,75 €
Composante de comptage - Echu	du 09/08/2022 au 08/09/2022	31.000 p.j	65.82 c€/p.j	20,40 €
Composante de comptage - Echoir	du 09/09/2022 au 08/10/2022	30.000 p.j	65.82 c€/p.j	19,75 €
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 09/08/2022 au 07/09/2022	PS pondérée : 66 kW		-69,54 €
Composante de soutirage fixe - Echu	du 09/08/2022 au 08/09/2022	2046.000 kW	3.51 c€/kW	71,86 €
Composante de soutirage fixe - Echoir	du 09/09/2022 au 08/10/2022	1980.000 kW	3.51 c€/kW	69,54 €
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 09/08/2022 au 08/09/2022	0.000 kWh	5.28 c€/kWh	0,00 €
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 09/08/2022 au 08/09/2022	0.000 kWh	3.64 c€/kWh	0,00 €
Composante de soutirage Heures Pleines Eté	du 09/08/2022 au 08/09/2022	2821.000 kWh	2.28 c€/kWh	64,32 €
Composante de soutirage Heures Creuses Eté	du 09/08/2022 au 08/09/2022	769.000 kWh	1.73 c€/kWh	13,30 €
Durée de dépassement	du 09/08/2022 au 08/09/2022	0.000 h	1052.00 c€/h	0,00 €

Services		0,00 €	HT
E-Services (Espace client, Bilan annuel)		INCLUS	Taux de TVA

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)		33,47 €	Hors TVA
	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 09/08/2022 au 08/09/2022	3 590 kWh	0,05000 c€/kWh
Taxe Communale sur la Conso Finale Electricité	du 09/08/2022 au 08/09/2022	3 590 kWh	0,22100 c€/kWh
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 09/08/2022 au 09/09/2022	108,25	21,93 %

Total Hors TVA pour ce site		382,09 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	Assiette	76,42 €	
TVA à 20,00%	382,09 €	76,42 €	
Total TTC pour ce site		458,51 €	TTC

Données de comptage

Identifiant de comptage : 041636006441 Type de compteur : PME-PMI
Acheminement : Tarif BT sup 36kVA Courte Utilisation
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 66

Puissance(s) souscrite(s) (kW ou kVA)

Opérateur Heures pleines hiver 66
Opérateur Heures creuses hiver 66
Opérateur Heures pleines été 66
Opérateur Heures creuses été 66

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin
Heures Pleines Hiver	215296 le 09/08/2022	215296 le 08/09/2022
Heures Creuses Hiver	99277 le 09/08/2022	99277 le 08/09/2022
Heures Pleines Eté	223626 le 09/08/2022	226447 le 08/09/2022
Heures Creuses Eté	70564 le 09/08/2022	71333 le 08/09/2022

Puissances atteintes (kW ou kVA)	
du 09/08/2022 au 08/09/2022 : Heures Pleines Hiver	0
du 09/08/2022 au 08/09/2022 : Heures Creuses Hiver	0
du 09/08/2022 au 08/09/2022 : Heures Pleines Eté	18
du 09/08/2022 au 08/09/2022 : Heures Creuses Eté	11



SARL LES PALUNETTES

Détail de votre facture du 10/09/2022 n° 10156715141

Données contrat

Contrat Garanti +
Réf. de votre contrat 1-7C1NXSZ
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 01/12/2018
Venant à échéance le 30/11/2022

Données Point de Livraison

1032 ROUTE DES PALUNETTES 13870 ROGNONAS
Réf Acheminement Electricité : 30002580997426

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : 45 jours dans les conditions prévues à l'article "Date d'effet, Durée et Résiliation" des Conditions Particulières de Vente de vos contrats de fourniture d'énergie et de services

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact.

Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie – Libre réponse n°59252 – 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2020 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable : 74,5% nucléaire, 17,1% renouvelables (dont 7,2% hydraulique, 5,9% éolien, 2,3% solaire, géothermie 1,1% et 0,5% Biomasse), 7,7% gaz, 0,4% pétrole, 0,3% charbon.

Origine 2020 de l'électricité des offres EDF 100% énergie renouvelable (certifiée par des garanties d'origine sans engagement de provenance) : 98,2% hydraulique (97,8% France dont 0,5% enchères, 0,2% Allemagne, 0,1% Suisse), 1,5% biomasse enchères France, 0,3% éolien France.

Si votre option énergie renouvelable est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des deux mix ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2020 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.fr

